

Paris, le 14 octobre 2010

Chère Cliente, cher Client,

La réglementation bancaire en matière de prévention de l'utilisation du système financier à des fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme a évolué ces derniers mois vers une amélioration de la connaissance par chaque établissement bancaire de ses clients et de la sécurisation de leurs opérations⁽¹⁾. A ce titre, votre banque est tenue de mettre à jour les informations dont elle dispose vous concernant s'agissant de votre identité, votre domicile et vos ressources.

Afin de respecter les exigences réglementaires qui nous incombent et dans une optique de service toujours amélioré à vos côtés, nous vous demandons de nous adresser, à l'aide de l'enveloppe T ci-jointe, ou de présenter à votre agence le document suivant :


- la fiche d'information relative à votre activité et à vos ressources.

En cas de questions ou de difficultés, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel en agence ou notre Centre de Relations Clients au 0800 00 47 22.

Nous vous remercions pour la suite que vous saurez donner à cette demande et vous prions de nous excuser par avance si vous avez déjà procédé au dépôt des pièces demandées récemment auprès de votre agence. Si votre banque n'est pas en mesure d'obtenir ces informations et de remplir ainsi son obligation réglementaire de mise à jour de votre dossier, elle sera susceptible de mettre un terme à la gestion de votre compte⁽²⁾.

Les données personnelles ainsi recueillies vous concernant sont obligatoires et sont destinées à la mise à jour de votre dossier auprès de notre établissement. Elles seront utilisées dans le cadre de la gestion de la relation bancaire conformément aux obligations réglementaires⁽³⁾.

Nous restons à votre entière disposition et vous prions de croire, chère Cliente, cher Client, en l'assurance de nos sentiments distingués.



Votre Directeur d'Agence

(1) Articles L561-6 et R561-12 du Code monétaire et financier - Arrêté du 2 septembre 2009.

(2) Article L. 561-8 du Code monétaire et financier, qui dispose " Lorsqu'une personne mentionnée à l'article L. 561-2 n'est pas en mesure d'identifier son client ou d'obtenir des informations sur l'objet et la nature de la relation d'affaires, elle n'exécute aucune opération, quelles qu'en soient les modalités, et n'établit ni ne poursuit aucune relation d'affaires. Lorsqu'elle n'a pas été en mesure d'identifier son client ou d'obtenir des informations sur l'objet et la nature de la relation d'affaires et que celle-ci a néanmoins été établie en application du II de l'article L. 561-5, elle y met un terme ".

(3) Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et le cas échéant, en exiger la rectification, ou vous opposer à leur utilisation à des fins de prospection, notamment commerciale, en vous adressant à HSBC France, DRF / Direction de la Qualité - 103, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris.

Je vous adresse la fiche d'information ci-dessous

Fiche d'information relative à votre activité et à vos ressources

1. Avez-vous une activité professionnelle ?

- | | |
|---|--|
| <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Agriculteur exploitant <input type="checkbox"/> Cadre du secteur privé <input type="checkbox"/> Cadre supérieur du secteur privé <input type="checkbox"/> Employé de la fonction publique <input type="checkbox"/> Employé administratif ou commercial du secteur privé <input type="checkbox"/> Enseignant, profession intellectuelle ou scientifique <input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Chef d'entreprise <input type="checkbox"/> Commerçant, artisan, entrepreneur individuel <input type="checkbox"/> Profession libérale ou assimilé | <p><input type="checkbox"/> Non</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Etudiant <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> Sans profession |
|---|--|

3. Vos ressources proviennent de (plusieurs réponses possibles) :

	Moins de 15.000 €	de 15.000 € à 30.000 €	de 30.000 € à 50.000 €	de 50.000 € à 75.000 €	de 75.000 € à 100.000 €	plus de 100.000 €
Activité professionnelle salariée, à hauteur de :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activité professionnelle non salariée, à hauteur de :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mon patrimoine, à hauteur de :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres ressources, à hauteur de euros

Préciser le type de ressources :

Prestations sociales, à hauteur de euros

Préciser le type de prestations :

Fait à

Le

Signature :